
EN POINT DE MIRE

L'activité professionnelle continue d'augmenter, mais le personnel qualifié travaille toujours plus à temps réduit

31 août 2017

- En 2016, le taux d'actifs occupés (dit aussi «taux d'emploi» dans la suite de ce texte) de la population résidente s'élevait en Suisse à 79,6 pour cent, soit le deuxième niveau le plus élevé du monde. Ce sont surtout les seniors et les femmes qui ont renforcé leur présence sur le marché du travail ces dernières années.
- En équivalents plein temps, le taux d'actifs occupés parmi les travailleurs étrangers dépassait de 7,1 points en 2016 celui des travailleurs suisses. Chez ces derniers, en revanche, le taux d'actifs occupés, considéré indépendamment des temps d'occupation, dépassait de 5,8 points son niveau observé parmi les étrangers.
- La probabilité que des femmes, et des parents d'une manière générale, occupent un emploi à temps partiel est particulièrement élevée. Elle augmente aussi avec l'âge des sujets.
- En 2016, 86 pour cent des hommes actifs et 85 pour cent des femmes actives possédaient en Suisse au moins un titre de formation du degré secondaire II. Malgré diverses mesures, comme l'initiative contre la pénurie de personnel qualifié lancée par le monde politique et l'économie, le taux d'actif occupés exprimé en équivalents plein temps a diminué de respectivement 2,5 et 6,8 points parmi ces deux catégories entre 2006 et 2016.
- Dans quelques années, on verra en Suisse huit personnes actives sur dix occuper des postes dans le secteur des services, où les emplois à temps partiel sont plus répandus que dans les deux autres secteurs.

LE TAUX D'ACTIFS OCCUPÉS

Sont considérées comme des actifs occupés, selon la définition de l'Organisation internationale du travail (OIT), les personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence,

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération
- ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant
- ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.¹

Etant donné que le taux de chômage se mesure à la population active (personnes actives dès 15 ans et chômeurs de 15 à 74 ans) et le taux d'actifs occupés à la population de référence (toutes les personnes dès 15 ans domiciliées en Suisse), on ne peut pas sans autres inférer du niveau de chômage le taux d'actifs occupés. Illustrons cela par un exemple théorique: en supposant que deux pays ont le même taux de chômage et le même nombre de personnes actives mais que seule la population de référence diffère de l'un à l'autre, le taux d'actifs occupés est alors le plus faible (le plus élevé) dans le pays qui a la population de référence la plus élevée (la plus faible), bien que les deux pays aient le même taux de chômage. Un fort taux d'actifs occupés peut résulter aussi bien d'un nombre élevé de personnes occupées que d'une population de référence relativement faible.

Le taux d'actifs occupés est un indicateur du degré d'intégration d'une population active dans le monde du travail. Comme signalé plus haut, il se mesure à la population de référence, laquelle comprend aussi les personnes qui, par définition, ne sont considérées ni comme chômeurs ni comme actifs occupés. Cela permet d'éviter qu'un pays apparaisse avec un taux d'actifs occupés élevé uniquement parce que sa population est mal intégrée dans la vie active, autrement dit parce que le nombre de personnes actives – c'est-à-dire l'addition de celles qui sont occupées et de celles qui sont au chômage – y est faible.

Une autre caractéristique du taux d'actifs occupés, ou taux d'emploi, est qu'il ne tient pas compte des temps de travail; les actifs occupés à plein temps (entre 90 et 100 pour cent) sont recensés à l'égal de ceux qui travaillent à moins de 90 pour cent. Pour corriger cela, on exprime uniquement le taux d'actifs occupés en équivalents plein temps (EPT). Cela permet de procéder à des comparaisons basées exclusivement sur des postes à plein temps.

Les lignes suivantes analysent l'activité lucrative de la Suisse d'abord à l'échelle internationale, puis au niveau national. Au-delà des critères sociodémographiques, revêtent aussi de l'importance à cet égard des questions comme la proportion de personnes occupées à temps partiel, les formations initiales et continues qu'elles ont suivies, ainsi que leurs domaines d'activité. Chez les personnes ayant charge de famille, un intérêt tout particulier est porté à leur temps de travail et à la manière dont il a évolué ces dernières années.

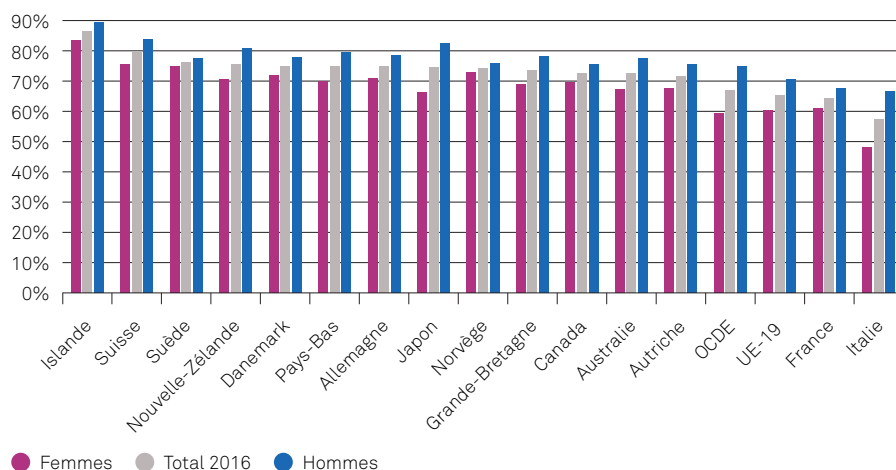
¹ La définition de l'activité lucrative a été donnée par l'Organisation internationale du travail (OIT) et prise en compte par l'Office fédéral de la statistique dans la publication «Vie active et rémunération du travail – Définitions» (cf. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/arbeits-erwerb/unbezahlte-arbeit.assetdetail.1961268.html>) (état juin 2017).

L'ACTIVITÉ LUCRATIVE EN COMPARAISON INTERNATIONALE

La [figure 1](#) et le [tableau 1](#) illustrent de manière frappante à quel point la population suisse, avec un taux d'actifs occupés de 79,6 pour cent en 2016, est bien intégrée au marché du travail en comparaison internationale. Sous ce critère, la Suisse n'est en effet dépassée que par l'Islande (86,5 pour cent), pays de moins d'un demi-million d'habitants dont la situation de départ est toutefois différente de la sienne. D'autres pays nordiques comme la Suède, le Danemark ou la Norvège, considérés comme exemplaires sur de nombreuses questions sociales ou liées au marché de l'emploi, font moins bien que la Suisse.

Figure 1

TAUX D'ACTIFS OCCUPÉS SELON LES PAYS ET LES SEXES, EN 2016



Sont représentés les pays de l'OCDE ayant les taux d'actifs occupés les plus élevés, plus l'Autriche, la France, l'Italie ainsi que la moyenne de l'OCDE et de l'UE-19.

Source: OCDE

Avec une différence de 8,3 points entre le taux d'emploi des hommes et des femmes, la Suisse apparaît plutôt faible au niveau international.

A la rubrique des taux d'actifs occupés, une image un peu moins réjouissante résulte de la comparaison hommes - femmes (cf. [tableau 1](#)). Les différences qu'elle révèle donnent notamment une indication de l'efficacité des mesures en faveur d'une meilleure adéquation entre vie professionnelle et vie de famille ainsi que des possibilités de carrière offertes aux femmes par rapport à celles des hommes. Sous cet angle, avec une différence de 8,3 points, la Suisse apparaît plutôt faible, se situant au milieu seulement du classement des pays avec les taux d'actifs occupés les plus élevés. A l'exception de l'Italie, tous les voisins de la Suisse font mieux qu'elle sur ce plan. Ainsi la Suède (2,7 points), la Norvège (2,9 points), le Danemark (5,7 points), le Canada (5,7 points) et l'Islande (5,8 points), affichent les plus faibles différences entre hommes et femmes en matière de taux d'emploi.

Tableau 1

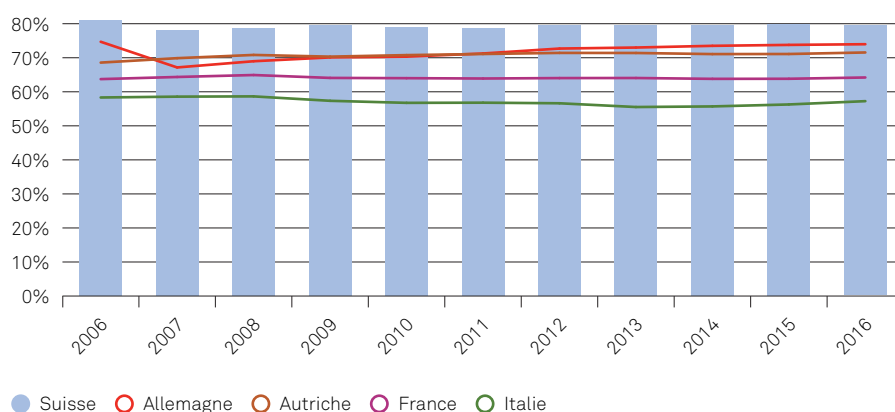
TAUX D'ACTIFS OCCUPÉS (TO) SELON LES PAYS ET LES SEXES EN 2016

	TO Total [%]	TO Femmes [%]	TO Hommes [%]	Écart H / F [points]
Islande	86,5	83,6	89,4	5,8
Suisse	79,6	75,4	83,7	8,3
Suède	76,2	74,8	77,5	2,7
Nouvelle-Zélande	75,6	70,6	80,7	10,0
Danemark	74,9	72,0	77,7	5,7
Pays-Bas	74,8	70,1	79,6	9,5
Allemagne	74,7	70,8	78,5	7,7
Japon	74,4	66,1	82,6	16,5
Norvège	74,3	72,8	75,7	2,9
Grande-Bretagne	73,5	68,8	78,3	9,5
Canada	72,6	69,7	75,4	5,7
Australie	72,4	67,4	77,5	10,2
Autriche	71,6	67,7	75,4	7,8
OCDE	67,0	59,3	74,7	15,5
UE-19	65,4	60,3	70,5	10,2
France	64,2	61,0	67,6	6,6
Italie	57,3	48,1	66,4	18,4

Source: OCDE

Contrairement au taux de chômage, le taux d'emploi réagit peu, voire pas du tout aux événements conjoncturels (cf. [figure 2](#)). Tendanciellement, les taux d'activité ont légèrement progressé ces dernières années, en Suisse comme dans les pays environnants. Ce mouvement devrait s'accroître à l'avenir en fonction de l'évolution démographique, car plus le potentiel de main-d'œuvre disponible diminue, plus il faut consentir d'efforts en vue d'intégrer au marché de l'emploi les personnes en âge de travailler.

Figure 2

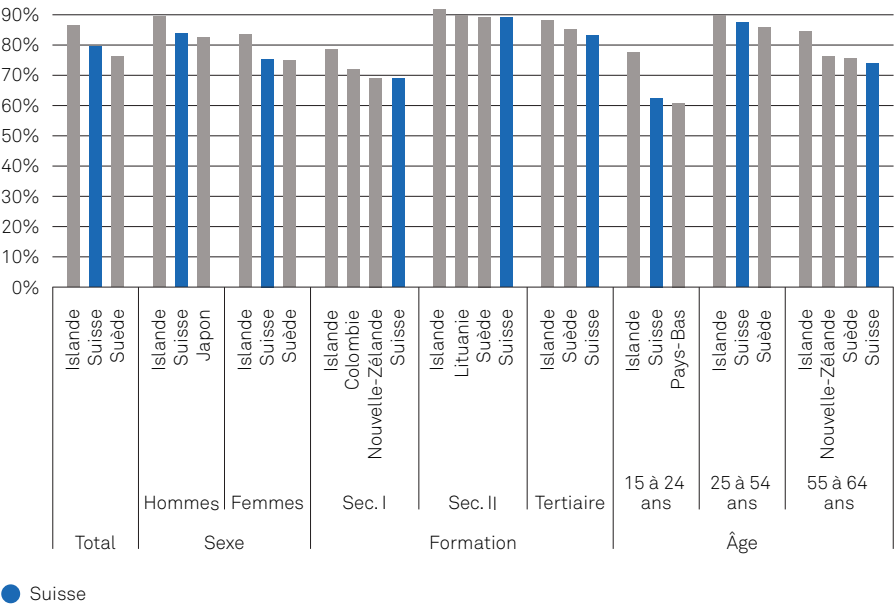
ÉVOLUTION DU TAUX D'ACTIFS OCCUPÉS EN SUISSE ET CHEZ SES VOISINS

Source: OCDE

En Suisse, les taux d'actifs occupés, chez les hommes comme chez les femmes, comptent parmi les plus élevés de l'OCDE.

L'examen attentif de la situation selon les sexes, la formation et l'âge montre également la Suisse sous un jour très favorable (cf. [figure 3](#) et [tableau 2](#)). En Suisse, les taux d'actifs occupés, chez les hommes comme chez les femmes, comptent parmi les plus élevés de l'OCDE. Pour ce qui est de la proportion de personnes qui ne possèdent qu'un titre du degré sec II, l'Islande, avec 91,8 pour cent, devance nettement la Lituanie (89,6 pour cent) et la Suède (89,3 pour cent), étant suivies de peu (0,1 point d'écart) par la Suisse et la Norvège (89,2 pour cent). Au niveau de formation tertiaire, seules l'Islande et la Suède dépassent la Suisse. Selon le critère des classes d'âges, la Suisse arrive en deuxième position derrière l'Islande parmi les 15 à 24 ans et les 25 à 54 ans. Pour les 55 à 64 ans, l'Islande, la Nouvelle-Zélande et la Suède affichent une plus forte proportion d'actifs occupés que la Suisse, l'écart par rapport à ce trio de tête étant au moins de 4,0 points.

Figure 3
TAUX D'ACTIFS OCCUPÉS SELON DES CRITÈRES SOCIODÉMOGRAPHIQUES EN 2016²



Sont représentés à chaque fois les trois pays de l'OCDE affichant les taux les plus élevés, plus la Suisse si elle ne se classe pas parmi les trois premiers.
 Source: OCDE

2 Pour les niveaux de formation, ont été pris en compte les personnes âgées de 25 à 64 ans, les données les plus récentes datant de l'année 2015.

Tableau 2

TO SELON LES CRITÈRES SOCIODÉMOGRAPHIQUES EN 2016

	Pays	TO [%]
Sexe		
Femmes	Islande	83,6
	Suisse	75,4
	Suède	74,8
Hommes	Islande	89,4
	Suisse	83,7
	Japon	82,6
Formation		
Sec. I	Islande	78,4
	Colombie	71,9
	Nouvelle-Zélande	69,1
	Suisse	68,8
Sec. II	Islande	91,8
	Lituanie	89,6
	Suède	89,3
	Suisse	89,2
Tertiaire	Islande	88,1
	Suède	85,1
	Suisse	83,2
Âge		
15 à 24 ans	Islande	77,6
	Suisse	62,5
	Pays-Bas	60,8
25 à 54 ans	Islande	89,9
	Suisse	86,3
	Suède	86,0
55 à 64 ans	Islande	84,6
	Nouvelle-Zélande	76,1
	Suède	75,5
	Suisse	71,5

Source: OCDE

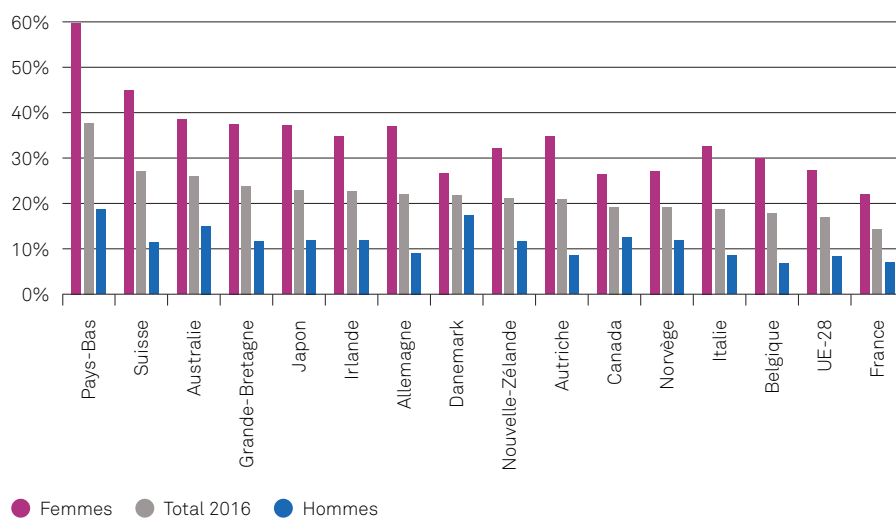
La Suisse est, après les Pays-Bas, le deuxième État membre de l'OCDE comptant le plus grand nombre de personnes occupées à temps partiel.

Activité à temps partiel

Les taux d'occupation à temps partiel fournissent aussi des informations intéressantes sur les marchés nationaux de l'emploi. Aux Pays-Bas, près de quatre personnes occupées sur dix le sont à temps partiel et en Suisse, selon l'OCDE, ce régime concerne 27 pour cent des travailleurs, soit près de trois sur dix (cf. [figure 4](#) et [tableau 3](#)). La Suisse est ainsi, après les Pays-Bas, le deuxième État membre de l'OCDE comptant le plus grand nombre de personnes occupées à temps partiel.

Figure 4

TAUX D'EMPLOIS À TEMPS PARTIEL³ DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE EN 2016



Sont représentés les pays de l'OCDE qui affichent les plus forts taux d'emplois à temps partiel de personnes actives d'au moins 15 ans, ainsi que la France et la moyenne des pays de l'UE-28.
Source: OCDE

Tableau 3

TAUX D'EMPLOIS À TEMPS PARTIEL D'ACTIFS DÈS 15 ANS DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE, EN 2016

	Total [%]	Femmes [%]	Hommes [%]	Écart H / F [points]
Pays-Bas	37,7	59,8	18,7	41,1
Suisse	27,0	44,9	11,4	33,5
Australie	25,9	38,4	15,1	23,4
Grande-Bretagne	23,8	37,5	11,6	25,8
Japon	22,8	37,1	11,9	25,2
Irlande	22,8	34,8	11,9	22,8
Allemagne	22,1	36,9	9,1	27,9
Danemark	21,7	26,7	17,3	9,3
Nouvelle-Zélande	21,2	32,1	11,6	20,6
Autriche	20,9	34,7	8,6	26,1
Canada	19,2	26,4	12,6	13,8
Norvège	19,2	27,2	12,0	15,2
Italie	18,6	32,6	8,5	24,2
Belgique	17,8	30,0	6,9	23,1
UE-28	17,0	27,2	8,3	18,9
France	14,2	22,0	7,0	15,1

Source: OCDE

3 L'OCDE recense comme emplois à temps partiel ceux qu'exercent des actifs (employés ou indépendants) moins de 30 heures par semaine en tant qu'activité principale.

La [figure 4](#) montre aussi qu'en Suisse, comme dans la plupart des autres pays européens, une forte partie des taux d'emplois à temps partiel est due à l'attrait des femmes pour ce régime de travail. Or, le taux d'actifs occupés ne reflète pas cette réalité, puisque, comme dit plus haut, il ne tient pas compte des temps de travail. Le [tableau 4](#) donne pour les deux sexes les taux d'emploi, en équivalents plein temps, des 15 pays où ils apparaissent les plus élevés. Il montre le très faible niveau des femmes suisses dans le classement, dû au nombre élevé d'emplois à temps partiel qu'elles se partagent malgré, par ailleurs, leur forte présence sur le marché du travail en comparaison internationale. D'autant plus grandes, par conséquent, apparaissent les possibilités pour de nombreuses femmes occupées à temps partiel de participer (de nouveau) davantage à la vie active dans notre pays.

Tableau 4
**TAUX D'ACTIFS OCCUPÉS EN ÉQUIVALENTS PLEIN TEMPS (EPT),
PAR SEXE, EN 2015⁴**

Hommes	Taux d'actifs occupés EPT [%]	Femmes	Taux d'actifs occupés EPT [%]
Islande	95,1	Islande	71,7
Mexique	90,6	Suède	63,8
Corée	87,9	Estonie	63,6
Turquie	87,1	Lettonie	63,3
Suisse	83,3	Tchéquie	60,1
Nouvelle-Zélande	83,0	Finlande	59,1
Tchéquie	81,4	Israël	59,0
Chili	81,0	Portugal	58,1
Grande-Bretagne	79,9	Slovénie	58,0
Israël	79,4	États-Unis	57,9
Australie	77,9	Norvège	57,7
Allemagne	76,6	Corée	57,6
Autriche	76,5	Nouvelle-Zélande	56,7
Estonie	75,3	Hongrie	56,3
États-Unis	75,3	Suisse	55,7

Sont représentés, pour les deux sexes, les 15 pays de l'OCDE affichant les taux les plus élevés.
Source: OCDE

Le secteur des services n'a cessé de gagner du poids ces dernières années en Suisse, comme dans de nombreuses économies développées.

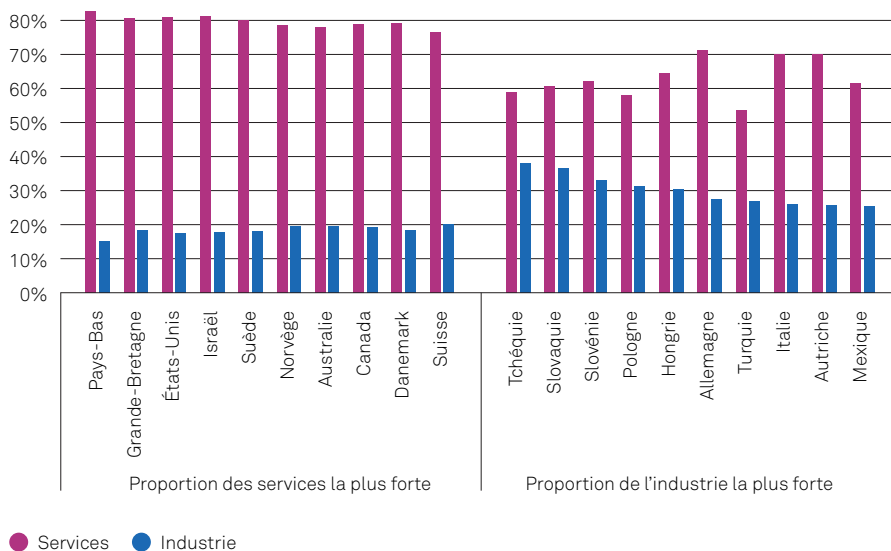
Activité par secteurs économiques

En matière d'orientation de l'économie, on constate que le secteur des services n'a cessé de gagner du poids ces dernières années en Suisse, comme dans de nombreuses économies développées. Cette évolution est appelée à s'accélérer avec la transition numérique. Il faut partir de l'idée qu'en Suisse, comme ailleurs, la part du tertiaire va continuer de croître au détriment du secondaire.

La [figure 5](#) montre les dix économies ayant les plus fortes proportions d'actifs occupés dans le secteur des services comme dans l'industrie. En 2016, quelque 97 pour cent des personnes actives en Suisse travaillaient soit dans le secondaire (20,1 pour cent), soit dans le tertiaire (76,7 pour cent). Particulièrement intéressante est la comparaison avec nos deux voisins, l'Allemagne et l'Autriche, qui font partie des pays de l'OCDE ayant les secteurs industriels les plus importants. En Allemagne, l'an dernier, un peu plus de 27 pour cent des travailleurs étaient occupés dans l'industrie et quelque 71 pour cent dans le secteur tertiaire. En Autriche, les chiffres approximatifs correspondants étaient de 26 pour cent dans l'industrie et de 70 pour cent dans les services.

4 Les données les plus récentes datent de 2015.

Figure 5

TAUX D'ACTIFS OCCUPÉS SELON LES SECTEURS ÉCONOMIQUES, EN 2016

Sont représentés les dix pays de l'OCDE où respectivement les services et l'industrie occupent les plus fortes proportions de personnes actives.

Source: OCDE

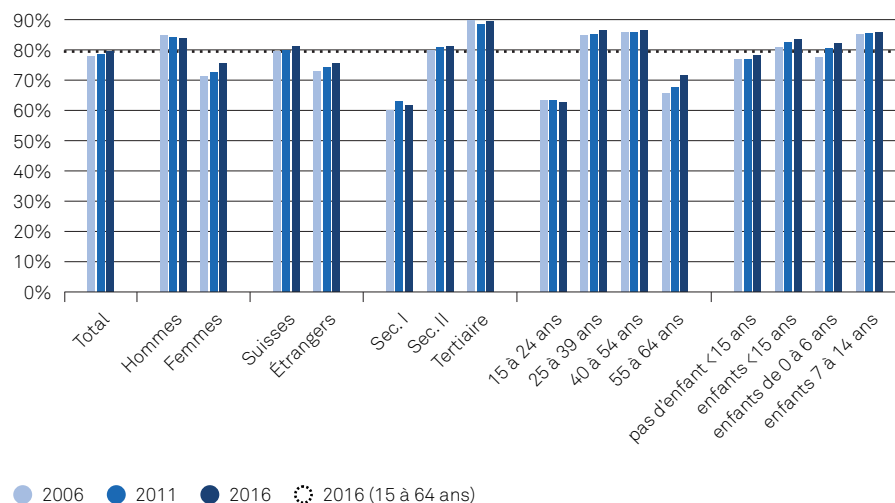
En comparaison internationale, la situation des actifs suisses est excellente. Seule nuance notable: dans notre pays, les hommes ont en moyenne des temps de travail sensiblement plus élevés que les femmes.

L'ACTIVITÉ LUCRATIVE EN SUISSE

En Suisse, le taux d'emploi des actifs de 15 à 64 ans a augmenté de 1,3 point entre 2011 et 2016. Ce progrès est dû principalement à la meilleure intégration des femmes, dont la part a augmenté de 2,9 points tandis que celle des hommes reculait de 0,4 point dans le même temps (cf. [figure 6](#) et [tableau 5](#)). Ce rapprochement des taux d'occupation mérite d'être salué, en particulier parce que la Suisse, en comparaison internationale, présente une différence hommes - femmes relativement importante en matière de taux d'emploi (cf. [figure 1](#) et [tableau 1](#)).

L'examen fondé sur les titres de formation montre que les personnes aux niveaux de qualification élevés sont mieux intégrées dans le marché du travail. Avec 19,0 points, la différence des taux d'actifs occupés apparaît particulièrement frappante entre les personnes qui n'ont qu'un titre du degré Sec. I et celles qui ont au maximum un titre du degré Sec. II. De plus, le taux d'emploi des travailleurs ayant les plus faibles niveaux de formation a reculé de 0,7 point entre 2011 et 2016, alors que, dans le même temps, celui des personnes ayant des qualifications du tertiaire a progressé de 0,6 point pour quasiment retrouver leur niveau de 90 pour cent atteint en 2006 (cf. [figure 6](#)).

Figure 6

TAUX D'ACTIFS OCCUPÉS SELON DIFFÉRENTS CRITÈRES⁵

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

Tableau 5

ÉVOLUTION DU TO DE PERSONNES ÂGÉES DE 15 À 64 ANS, SELON DIFFÉRENTS CRITÈRES

	TO 2006 [%]	TO 2011 [%]	TO 2016 [%]
Total	77.9	78.3	79.6
Sexe			
Femmes	71.1	72.5	75.4
Hommes	84.7	84.1	83.7
Nationalité			
Suisses	79.4	79.7	81.2
Étrangers	72.8	74.2	75.4
Formation			
Sec. I	60.0	62.9	61.8
Sec. II	79.7	80.9	81.2
Tertiaire	89.8	88.4	89.3
Âge			
15 à 24 ans	63.3	63.3	62.5
25 à 39 ans	84.7	85.2	86.3
40 à 54 ans	85.7	85.6	86.3
55 à 64 ans	65.7	67.4	71.5

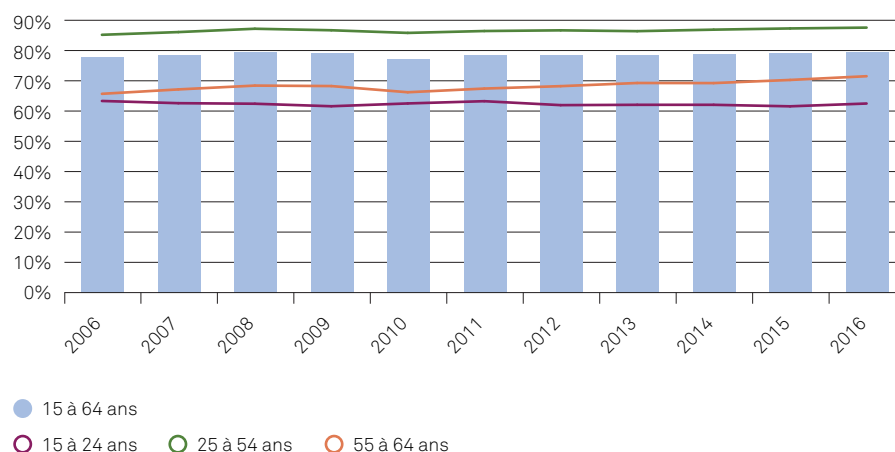
Source: OFS et Eurostat

⁵ Le critère de la formation correspond aux définitions de la Classification internationale type de l'éducation (CITE). Notons que sous le degré Sec. I sont aussi comprises les personnes ayant obtenu moins qu'un titre de ce niveau.

Les jeunes et les seniors sont moins bien intégrés que la moyenne nationale au marché du travail, encore que, parmi les travailleurs âgés (de 55 à 64 ans), le taux d'actifs occupés a augmenté de près de 6 points entre 2006 et 2016 pour s'établir à 71,5 pour cent. A partir de 2011 surtout, il a continuellement progressé, après avoir brièvement reculé de 1,7 point entre 2009 et 2010. En revanche, parmi les jeunes (de 15 à 24 ans), il a reculé de 0,8 point entre 2006 et 2016, pour tomber à un niveau inférieur de 9 points à celui des 55 à 64 ans. Comme le montre la [figure 7](#), les taux d'emploi ont toutefois évolué de manière très régulière ces dix dernières années, toutes classes d'âges confondues.

Figure 7

ÉVOLUTION DES TAUX D'ACTIFS OCCUPÉS EN FONCTION DES ÂGES



Source: OFS

Le taux d'actifs occupés des parents ayant des enfants de moins de 15 ans s'est étoffé de 2,6 points entre 2006 et 2016. Cette évolution est due aux femmes.

En analysant l'activité lucrative par rapport à la situation de famille, on est frappé par le fait qu'en 2016, le taux de travailleurs ayant des enfants de moins de 15 ans dépassait de 5,2 points celles des personnes sans enfant de moins de 15 ans (cf. [tableau 6](#)). Cela coïncide avec la distribution des taux d'actifs occupés selon les classes d'âge, puisque que les parents d'enfants de moins de 15 ans ont généralement entre 25 et 54 ans, ce qui correspond au groupe qui affiche les taux d'emploi les plus élevés. De plus, la catégorie des personnes sans enfant de moins de 15 ans englobe les travailleurs jeunes et âgés, dont les taux d'emploi sont inférieurs à la moyenne. Le taux d'actifs occupés des parents ayant des enfants de moins de 15 ans s'est étoffé de 2,6 points entre 2006 et 2016. Cette évolution est due aux femmes, dont le taux a augmenté de 6,0 points, alors que celui des hommes a reculé de 1,0 point. Les parents ayant des enfants jusqu'à 6 ans d'âge sont moins bien intégrés au marché du travail que ceux dont les enfants ont entre 7 et 14 ans.

Tableau 6

TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES (DE 15 À 64 ANS) AVEC ET SANS ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS

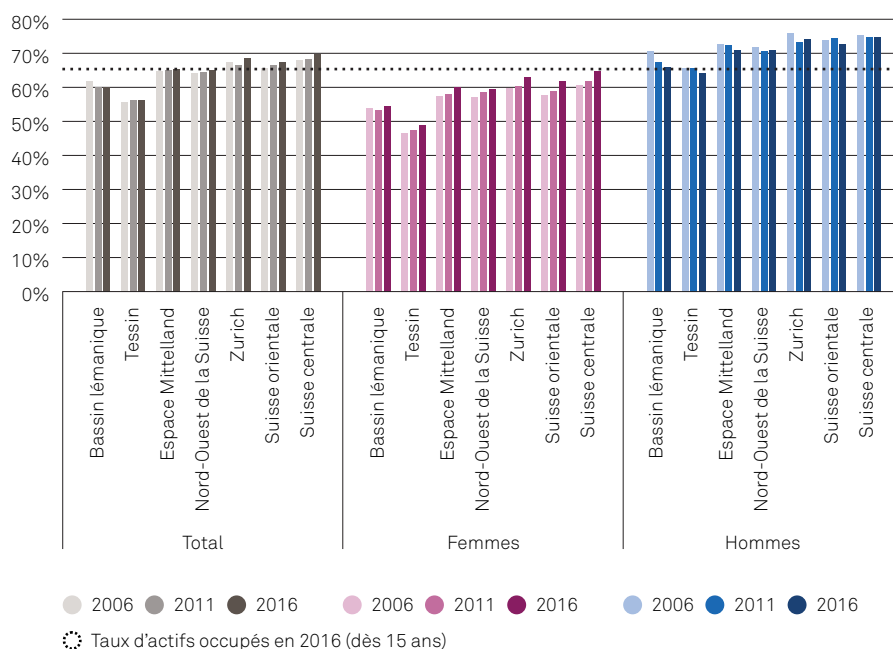
	Total [%]			Femmes [%]			Hommes [%]		
	2006	2011	2016	2006	2011	2016	2006	2011	2016
Pas d'enfant <15 ans	76.7	76.7	78.3	72.3	72.8	75.8	81.0	80.5	80.6
Enfants <15 ans	80.9	82.6	83.5	68.4	71.8	74.4	94.7	94.4	93.7
Enfants 0 à 6 ans	77.3	80.4	82.0	60.8	66.7	71.2	95.2	94.8	93.6
Enfants 7 à 14 ans	85.1	85.5	85.8	77.0	78.2	79.0	94.1	94.0	93.8

Source: OFS

Les taux d'emploi qui sont détaillés dans la [figure 8](#) selon les principales régions montrent que, dans le bassin lémanique et le Tessin d'une manière générale, les personnes actives sont moins bien intégrées que la moyenne nationale au marché du travail. Au contraire, les actifs de Suisse centrale et orientale, ainsi que de Zurich, y sont mieux représentés que la moyenne. Comme on pouvait s'y attendre, les proportions des femmes sont inférieures à celles des hommes dans toutes les régions, encore que leur part en Suisse centrale (64,8 pour cent), l'emporte sur celle des hommes au Tessin (64,1 pour cent). La différence entre sexes est la plus basse en Suisse centrale (10 points) et la plus élevée au Tessin (15 points). Dans les autres régions, elle est de 11 points. Comme expliqué dans une des précédentes publications [«En point de mire»](#) [«Principales causes du chômage: le manque de qualification et d'expérience»](#), le Bassin lémanique et le Tessin présentent à la fois des taux d'emploi inférieurs à la moyenne et des taux de chômage supérieurs à cette moyenne. Ce phénomène, qui n'est pas nouveau, a principalement des causes structurelles.

Figure 8

ÉVOLUTION DU TO SELON LES PRINCIPALES RÉGIONS ET LES SEXES (PERSONNES DÈS 15 ANS)



Les taux d'actifs occupés ont été calculés sur la base du concept intérieur et incluent les résidents de courte durée et les frontaliers, au-delà des personnes actives ayant leur domicile permanent en Suisse. Source: OFS

Activité à temps partiel

Comme le montre le classement international des emplois à temps partiels, la Suisse occupe, derrière les Pays-Bas, une position de pointe au sein de l'OCDE (cf. [figure 4](#)). Il est d'autant plus intéressant d'étudier la structure du temps partiel dans notre pays. Pour cela, nous décortiquons ci-après le taux général en fonction des sexes, de l'âge, des situations familiales, des secteurs économiques et des régions.

La [figure 9](#) met en évidence une tendance très claire vers le travail à temps partiel. Aujourd'hui comme hier, ce sont les femmes qui, bien plus que les hommes, aspirent à ce régime. Bien que les hommes aient, eux aussi, vu leur part d'occupations à temps partiel progresser, en 2016 le pourcentage des femmes travaillant à temps partiel (58,8 pour cent) dépassait encore de 41,7 points celui des hommes (17,1 pour cent). D'une manière générale en Suisse – comme dans la plupart des autres pays européens

– la forte proportion des temps partiels est due en grande partie aux temps d’occupation réduits des femmes (cf. [tableau 3](#)).

Entre 2006 et 2016, la proportion d’emplois à temps partiel a progressé de 5,1 points chez les hommes, soit davantage que chez les femmes avec 2,3 points.

Entre 2006 et 2016, la proportion de personnes avec des temps de travail inférieurs à 50 pour cent est restée à peu près constante, au voisinage de 15 pour cent: mais sur cette période, elle a progressé de 1,1 point chez les hommes et, au contraire, diminué de 2,3 points chez les femmes. Parmi les occupations variant de 50 à moins de 90 pour cent, le taux a progressé de 4,5 points au total entre 2006 et 2016 (4,5 points chez les femmes et 4,0 points chez les hommes). En 2016, seuls 6,4 pour cent des hommes travaillaient à moins de 50 pour cent et 10,7 pour cent entre 50 et moins de 90 pour cent. Dans la période considérée, la proportion d’emplois à temps partiel a progressé de 5,1 points chez les hommes, soit davantage que chez les femmes: +2,3 points (cf. [tableau 7](#)).

On est également frappé par le fait que plus les travailleurs avancent en âge, plus ils sont nombreux à occuper des postes à temps partiel. En 2016, alors que seuls 24,4 pour cent des jeunes travaillaient à temps partiel, cette proportion atteignait 42,0 pour cent parmi les 55 à 64 ans. Autre élément intéressant: de 2006 à 2016, le taux d’emplois à temps partiel a augmenté plus fortement avec l’âge. La catégorie des personnes avec un taux d’occupation de 50 à moins de 90 pour cent s’est principalement étoffée, soit de 4,3 points au total.

Figure 9

TAUX D’EMPLOI À PLEIN TEMPS ET À TEMPS PARTIEL, SELON LES SEXES ET LES CLASSES D’ÂGES



Source: OFS

En 2016, aussi bien les femmes que les hommes n’ayant qu’un diplôme de degré secondaire I étaient moins nombreux à occuper une activité à temps partiel que les femmes et les hommes en possession d’un diplôme de degré secondaire II ou de degré tertiaire. Ce sont les femmes ayant un titre de degré secondaire II avec 62,9 pour cent ainsi que les hommes porteurs d’un titre de degré tertiaire avec 18,4 pour cent qui travaillent le plus à temps partiel. Chez les femmes comme chez les hommes dans toutes les catégories de formation, on a observé une progression entre 2011 et 2016. Elle a été la plus marquée parmi les femmes du degré de formation secondaire I, avec 2,5 points, et parmi les hommes du degré secondaire II, avec 4,5 points (cf. [tableau 7](#)).

Tableau 7

**ÉVOLUTION DES TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL (TP) SELON
DIFFÉRENTS CRITÈRES (15 À 64 ANS)**

	TP 2006 [%]	TP 2011 [%]	TP 2016 [%]
Total			
≥ 90 %	67,8	66,2	63,5
< 90 %	32,2	33,8	36,5
≥ 50 % et < 90 %	16,8	19,3	21,3
< 50 %	15,4	14,5	15,2
Femmes			
≥ 90 %	43,5	42,3	41,2
< 90 %	56,5	57,7	58,8
≥ 50 % et < 90 %	29,0	32,2	33,5
< 50 %	27,6	25,5	25,3
Hommes			
≥ 90 %	88,0	86,3	82,9
< 90 %	12,0	13,7	17,1
≥ 50 % et < 90 %	6,7	8,4	10,7
< 50 %	5,3	5,3	6,4
Suisses			
≥ 90 %	65,4	63,4	60,3
< 90 %	34,6	36,6	39,7
≥ 50 % et < 90 %	17,7	20,7	23,0
< 50 %	16,8	15,9	16,8
Étrangers			
≥ 90 %	76,7	75,7	73,1
< 90 %	23,3	24,3	26,9
≥ 50 % et < 90 %	13,3	14,5	16,4
< 50 %	10,0	9,8	10,5
Formation Femmes			
Sec. I < 90%	48,3	49,6	52,1
Sec. II < 90%	60,1	61,8	62,9
Tertiaire < 90%	54,2	55,3	55,6
Formation Hommes			
Sec. I < 90%	11,0	10,4	11,8
Sec. II < 90%	11,8	13,0	17,5
Tertiaire < 90%	12,8	16,0	18,4
Âge 15 à 24 ans			
≥ 90 %	78,1	79,3	75,6
< 90 %	21,9	20,7	24,4
≥ 50 % et < 90 %	6,5	7,3	9,4
< 50 %	15,4	13,4	15,0
Âge 25 à 39 ans			
≥ 90 %	71,0	69,4	68,3
< 90 %	29,0	30,6	31,7
≥ 50 % et < 90 %	15,7	18,5	20,3
< 50 %	13,3	12,1	11,4
Âge 40 à 54 ans			
≥ 90 %	65,6	63,9	62,2
< 90 %	34,4	36,1	37,8
≥ 50 % et < 90 %	20,9	23,0	24,9
< 50 %	13,5	13,1	12,9
Âge 55 à 64 ans			
≥ 90 %	62,6	61,2	58,0
< 90 %	37,4	38,8	42,0
≥ 50 % et < 90 %	19,3	23,1	25,6
< 50 %	18,1	15,7	16,4

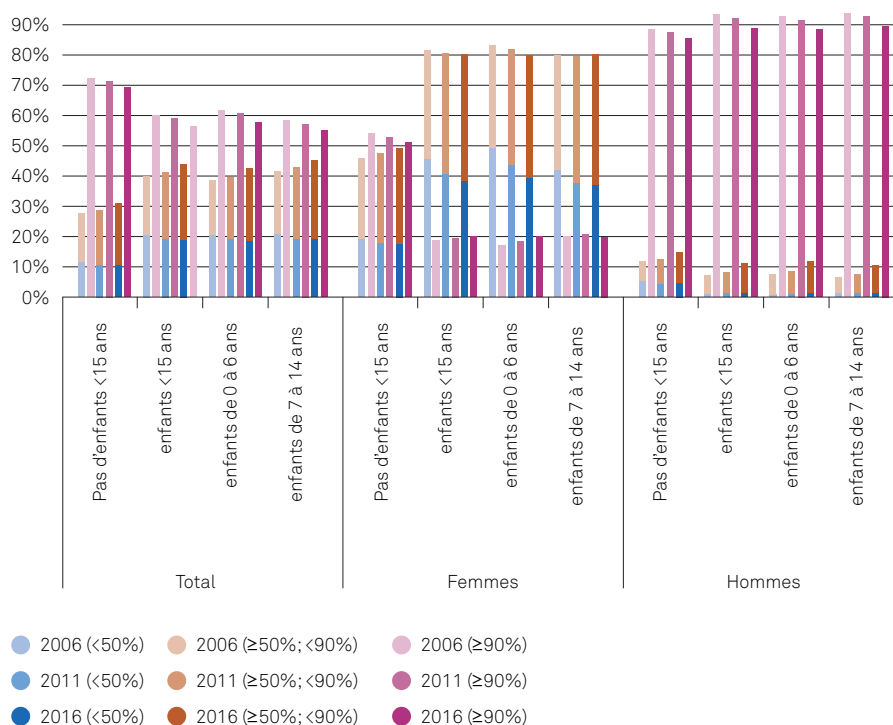
Source: OFS

Les hommes sans enfants de moins de 15 ans ont un taux d'actifs occupés à temps partiel supérieur de 3,4 points à celui des hommes ayant des enfants de cet âge.

Pour apprécier la compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle, il faut notamment examiner la question des taux de travail des parents d'enfants de moins de 15 ans. La [figure 10](#) et le [tableau 8](#) montrent qu'en 2016, les taux d'activité des hommes à temps partiel avec ou sans enfants de moins de 15 ans étaient faibles par rapport à ceux des femmes. Cela peut paraître étonnant, mais les hommes sans enfants de moins de 15 ans avaient, avec un taux d'actifs occupés à temps partiel de 14,8 pour cent, un taux supérieur de 3,4 points à celui de leurs collègues ayant des enfants de moins de 15 ans (11,4 pour cent). Toujours en 2016, l'image était inverse chez femmes: leur taux de travail à temps partiel était supérieur de 30,9 points lorsqu'elles avaient des enfants de moins de 15 ans. Et même si elles n'avaient pas d'enfants de moins de 15 ans, leur taux de travail à temps partiel était supérieur de 34,3 points à celui des hommes (cf. [tableau 8](#)).

Figure 10

TAUX DE TRAVAIL À PLEIN TEMPS ET À TEMPS PARTIEL SELON LE SEXE ET LA SITUATION FAMILIALE



Source: OFS

Les différences entre les femmes avec et sans enfants sont fortement marquées au niveau des taux de travail en dessous de 50 pour cent: cet écart a atteint 20,9 points en 2016, contre 10 points chez celles dont le taux de travail se situe entre 50 et moins de 90 pour cent. Tandis que le taux de travail à temps partiel des femmes ayant des enfants jusqu'à six ans d'âge a diminué dans l'ensemble de 3,2 points entre 2006 et 2016, celui des hommes dans la même situation a progressé de 4,1 points (cf. [tableau 8](#)).

Tableau 8

**TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL DES PERSONNES DE 15 À 64 ANS
AVEC ET SANS ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS**

	Total [%]			Femmes [%]			Hommes [%]		
	2006	2011	2016	2006	2011	2016	2006	2011	2016
Pas d'enfants < 15 ans									
≥ 90 %	72,4	71,3	69,1	54,2	52,6	50,9	88,0	87,4	85,2
< 90 %	27,6	28,7	30,9	45,8	47,4	49,1	12,0	12,6	14,8
≥ 50 % et < 90 %	15,9	18,1	20,2	26,7	29,7	31,6	6,6	8,2	10,2
< 50 %	11,7	10,6	10,7	19,1	17,7	17,5	5,4	4,4	4,6
Enfants < 15 ans									
≥ 90 %	60,1	59,0	56,4	18,6	19,5	20,0	92,9	91,9	88,6
< 90 %	39,9	41,0	43,6	81,4	80,5	80,0	7,1	8,1	11,4
≥ 50 % et < 90 %	19,1	21,8	24,8	35,8	39,9	41,6	5,9	6,8	9,9
< 50 %	20,8	19,2	18,8	45,6	40,6	38,4	1,2	1,3	1,5
Enfants 0 à 6 ans									
≥ 90 %	61,5	60,5	57,5	16,9	18,4	20,1	92,3	91,4	88,2
< 90 %	38,5	39,5	42,5	83,1	81,6	79,9	7,7	8,6	11,8
≥ 50 % et < 90 %	17,8	20,4	23,9	33,7	38,0	40,4	6,8	7,4	10,4
< 50 %	20,7	19,1	18,6	49,4	43,6	39,5	0,9	1,2	1,4
Enfants 7 à 14 ans									
≥ 90 %	58,5	57,1	54,8	20,2	20,6	19,8	93,5	92,5	89,4
< 90 %	41,5	42,9	45,2	79,8	79,4	80,2	6,5	7,5	10,6
≥ 50 % et < 90 %	20,6	23,7	26,0	37,6	41,8	43,1	5,0	6,0	9,0
< 50 %	20,9	19,2	19,2	42,2	37,6	37,1	1,5	1,5	1,6

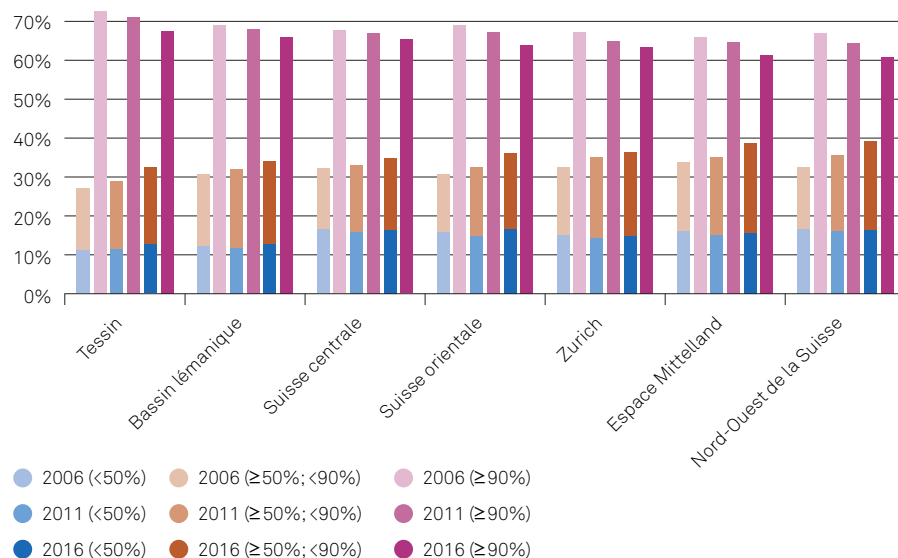
Source: OFS

Sur le total des parents ayant des enfants âgés de moins de 15 ans, 49'000 personnes de plus travaillaient à temps partiel en 2016 qu'en 2006.

En chiffres absolus, le nombre des pères occupés à temps partiel d'enfants jusqu'à six ans d'âge a augmenté de 18'000 entre 2006 et 2016 et celui des mères de 47'000, ce qui représente 65'000 parents supplémentaires occupés à temps partiel. Les femmes ayant des enfants âgés de 7 à 14 ans étaient en 2016 largement 23'000 de moins et les hommes 7000 de plus occupés à temps partiel qu'en 2006. Cela donne un résultat net de 16'000 adultes de moins ayant des enfants dans cette classe d'âge qui travaillaient à temps partiel. Sur le total des parents ayant des enfants âgés de moins de 15 ans, 49'000 personnes de plus travaillaient à temps partiel en 2016 que ce n'était le cas encore en 2006. En même temps, 34'000 pères ou mères avec enfants de moins de 15 ans travaillaient moins à temps complet que ce n'était encore le cas en 2006.

Un examen de la situation par régions montre que ce sont le Tessin et le Bassin lémanique qui présentent les taux de travail à temps partiel les plus bas. Les différences les plus grandes se situent entre le nord-ouest de la Suisse et le Tessin avec 6,6 points et entre le nord-ouest de la Suisse et le Bassin lémanique, avec encore 5,0 points. Entre 2006 et 2016, c'est la Suisse centrale qui, avec 2,4 points, a enregistré le plus faible accroissement du travail à temps partiel et le nord-ouest de la Suisse, avec 6,3 points, la plus forte progression du taux de travail à temps partiel (cf. [figure 11](#)). En comparaison suisse, les taux d'actifs occupés inférieurs à la moyenne du Tessin et du Bassin lémanique (cf. [figure 8](#)) s'expliquent principalement par une intégration plus difficile des travailleurs à temps partiel.

Figure 11

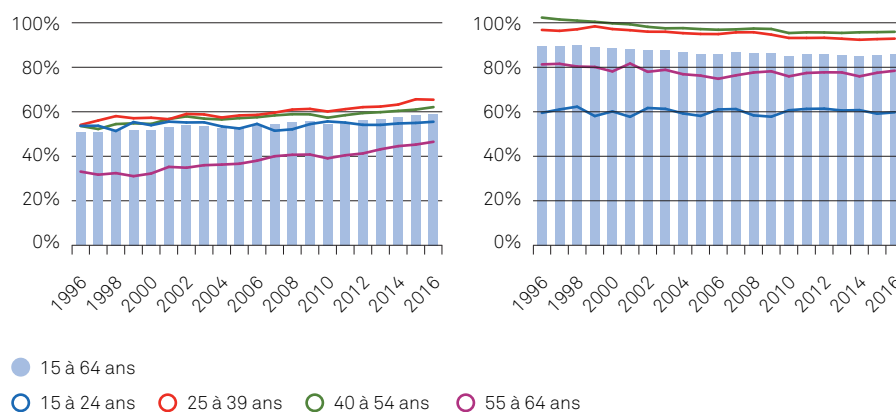
PLEIN TEMPS ET TEMPS PARTIEL SELON LES RÉGIONS

Source: OFS

Taux d'actifs occupés (ou taux d'emploi) en équivalents plein temps

L'évolution effective de l'exploitation du potentiel de main-d'œuvre se calcule à partir des taux d'emploi ou taux d'activité exprimés en équivalents plein temps. La [figure 12](#) indique le taux d'activité calculé en EPT⁶ pour les femmes et les hommes de différentes classes d'âge. Il est intéressant de constater que la différence spécifique au sexe chez les jeunes ne représente que 4,2 points, qu'elle progresse entre 40 et 54 ans jusqu'à 33,8 points pour redescendre un peu à partir de 55 ans à 31,9 points. Cette évolution en fonction de l'âge traduit surtout l'intérêt beaucoup plus marqué des femmes pour le travail à temps partiel à partir de 25 ans.

Figure 12

TAUX D'ACTIVITÉ EN ÉQUIVALENTS PLEIN TEMPS (EPT) DES FEMMES (À GAUCHE) ET DES HOMMES (À DROITE) SELON LES CLASSES D'ÂGE

Source: OFS

6 Les données du taux d'actifs occupés exprimées en EPT ne portent pas sur de longues périodes d'observation.

**Le potentiel des personnes
qualifiées ayant achevé une
formation de degré secondaire
II ou tertiaire est de moins en
moins bien exploité.**

Il est particulièrement frappant de constater, dans la comparaison des taux d'actifs occupés en équivalents plein temps, que celui de la population étrangère en 2016 était supérieur de 7,1 points à celui des actifs suisses (cf. [tableau 9](#)). Entre 2006 et 2016, les deux taux d'emploi exprimés en EPT ont progressé de manière identique, de 0,6 point. Dans la même période, le taux d'emploi des ressortissants étrangers, qui n'est pas calculé sur la base d'équivalents plein temps, a augmenté de 2,6 points et celui des citoyens suisses de 1,8 point (cf. [figure 6](#)).

Il est étonnant de voir que le taux d'emploi en équivalents plein temps de personnes sans enfants de moins de 15 ans a progressé entre 2011 et 2016 (1,3 point) et que dans la même période, celui de parents d'enfants de moins de 15 ans a légèrement diminué, de 0,1 point, alors qu'entre 2006 et 2011, il avait encore progressé de 1,5 point. Autre constat surprenant: le taux d'emploi formulé en équivalents plein temps de parents avec enfants jusqu'à 6 ans d'âge a reculé de 0,6 point entre 2011 et 2016 alors que celui de parents ayant des enfants de 7 à 14 ans a progressé de 0,9 point.

Du point de vue de la formation, l'attention est attirée sur le fait que le taux d'actifs occupés exprimé en EPT entre 2006 et 2016 pour les personnes ayant achevé une formation de degré secondaire II a reculé de 2,5 points et que celui des personnes au bénéfice d'un titre de degré tertiaire a continuellement régressé, soit de 6,8 points. En d'autres termes, le potentiel de ces personnes qualifiées est de moins en moins bien exploité. En revanche, le taux d'emploi exprimé en EPT des personnes ayant achevé une formation de degré secondaire I dans la même période a légèrement augmenté, ce qui s'explique par un taux de travail plus élevé (cf. [tableau 9](#) et [figure 13](#)). Vu que, dans l'ensemble, le taux d'emploi en EPT a progressé dans la période correspondante de 1,2 point, il faut partir de l'idée que l'augmentation de la part des personnes ayant terminé des études de niveau secondaire I pourrait surcompenser la baisse du taux d'emploi des titulaires de diplômes de degré secondaire II et des titres de niveau tertiaire.

Pour ce qui est de la répartition des taux d'emploi en EPT par classes d'âge, un aspect marquant est la forte augmentation de 5,1 points, de 2006 à 2016, chez les actifs ayant entre 55 et 64 ans. Dans le même temps, ce taux a reculé de 0,4 point chez les 15 à 24 ans (cf. [tableau 9](#) et [figure 13](#)).

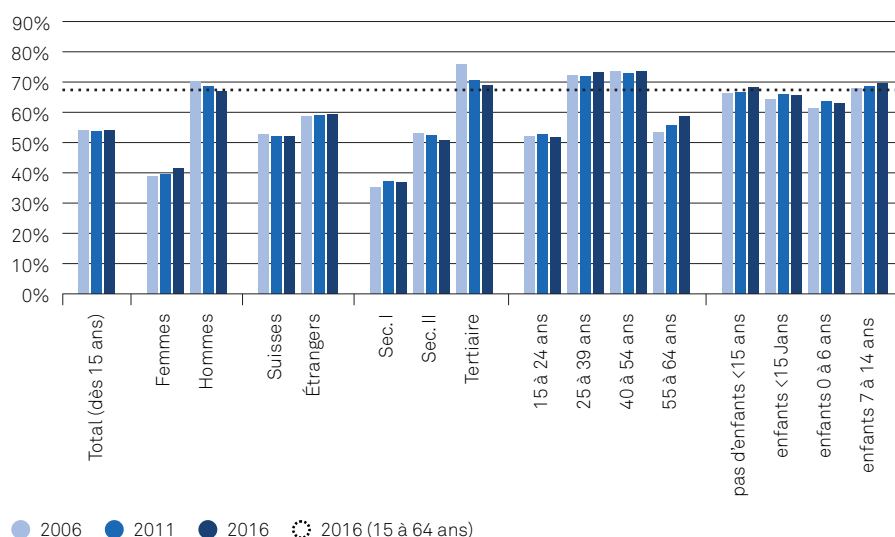
Tableau 9

ÉVOLUTION DES TAUX D'ACTIFS OCCUPÉS EN ÉQUIVALENTS PLEIN TEMPS (TO-EPT) SELON DIVERS CRITÈRES⁷

	TO-EPT 2006 [%]	TO-EPT 2011 [%]	TO-EPT 2016 [%]
Total (15 à 64 ans)	65,8	66,0	67,0
Sexe			
Femmes	38,8	39,5	41,4
Hommes	70,1	68,5	66,8
Nationalité			
Suisses	52,8	52,1	52,2
Étrangers	58,7	59,0	59,3
Situation familiale			
Enfants < 15 ans	66,4	66,8	68,1
Enfants < 15 ans	64,3	65,8	65,7
Enfants 0 à 6 ans	61,3	63,7	63,1
Enfants 7 à 14 ans	67,9	68,6	69,5
Formation			
Sec. I	35,2	37,2	36,8
Sec. II	53,2	52,5	50,7
Tertiaire	75,7	70,7	68,9
Âge			
15 à 24 ans	52,0	52,7	51,6
25 à 39 ans	72,2	72,0	73,2
40 à 54 ans	73,5	72,9	73,6
55 à 64 ans	53,5	55,6	58,6

Source: OFS

Figure 13

ÉVOLUTION DU TAUX D'ACTIFS OCCUPÉS EPT SELON DIVERS CRITÈRES


Source: OFS

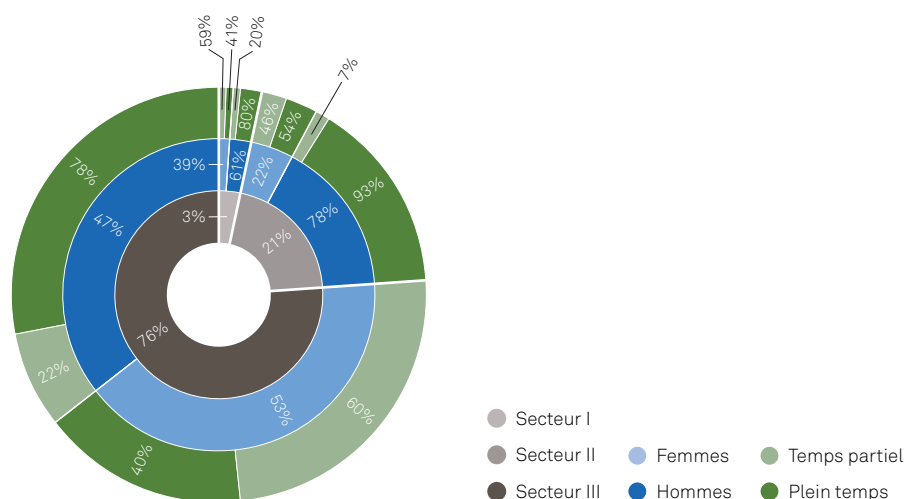
⁷ Les taux d'actifs occupés exprimés en EPT se réfèrent à des personnes âgées de 15 à 64 ans, pour ce qui est de la formation à des personnes ayant entre 25 et 64 ans.

Activité professionnelle selon les secteurs économiques

La [figure 14](#) résume l'activité exercée sur le marché suisse du travail selon le secteur économique, le sexe et le taux d'occupation. En 2016, environ 76 pour cent des personnes actives travaillaient dans le secteur des services et 20 pour cent dans le secteur industriel. Dans le secteur tertiaire, les femmes étaient majoritaires avec une représentation de 53 pour cent, tandis que dans le secteur secondaire, les hommes étaient les plus nombreux, avec 78 pour cent. Six femmes sur dix étaient occupées à temps partiel dans le secteur tertiaire, les hommes y étant représentés à raison d'un peu plus de deux sur dix seulement. Dans le secteur secondaire, les hommes étaient occupés à raison de 93 pour cent à plein temps et de 7 pour cent seulement à temps partiel. Les femmes aussi étaient majoritairement occupées à plein temps dans le secteur secondaire, à raison de 54 pour cent. Quant au secteur primaire, il ne cesse de perdre de l'importance. En 2016, il n'occupait plus que 3 pour cent environ de la population active en Suisse.

Figure 14

PARTS DES FEMMES ET DES HOMMES ACTIFS À TEMPS PARTIEL ET À PLEIN TEMPS SELON LES SECTEURS EN 2016

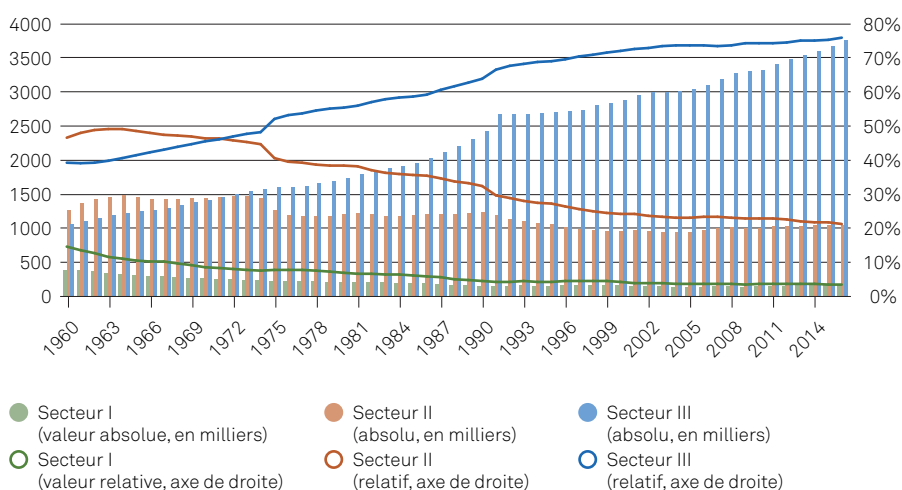


Source: OFS

A la faveur de la transition numérique, le secteur tertiaire devrait encore gagner proportionnellement en importance à l'avenir par rapport au secteur secondaire. On perçoit d'ores et déjà une demande supplémentaire de travailleurs, hommes et femmes. Dans le sillage de cette évolution, le taux des actifs dans le secteur tertiaire devrait évoluer vers une plus forte représentation des femmes que des hommes (cf. [figure 3](#) et [figure 15](#)). Si ce secteur continue à se développer comme par le passé, il va dégager de nouveaux potentiels qui permettront aux femmes de mieux s'intégrer sur le marché de l'emploi.

Figure 15

ÉVOLUTION ABSOLUE ET RELATIVE DES TROIS SECTEURS AU COURS DES 55 DERNIÈRES ANNÉES



Source: OFS

L'accroissement de l'importance relative du secteur tertiaire en comparaison du secondaire s'explique moins par un recul de l'emploi dans le secondaire que par un accroissement dans le tertiaire.

La figure 15 donne un aperçu de l'évolution des trois secteurs au cours des 55 dernières années. Alors que dans le secteur secondaire, la population active s'est stabilisée en chiffres absolus depuis 1993 au niveau d'un million environ, le secteur tertiaire a toujours enregistré une croissance positive de l'emploi, exception faite de la période comprise entre 1975 et 1976, qui a enregistré un recul de 14'000 emplois. Entre 1960 et 2016, le secteur tertiaire a vu le nombre de ses emplois progresser de près de 2,7 millions. Ainsi, l'accroissement de l'importance relative du secteur tertiaire en comparaison du secteur secondaire s'explique moins par un recul de l'emploi dans le secondaire que par un accroissement des postes dans le tertiaire.

Spécialistes sur le marché suisse du travail

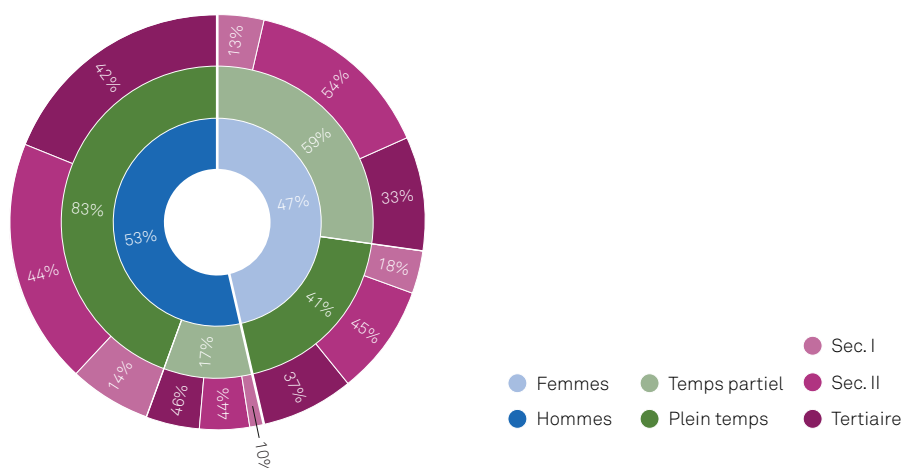
Sur le marché suisse du travail, 47 pour cent de femmes (environ 2,1 millions) étaient actives en 2016 contre 53 pour cent d'hommes (environ 2,5 millions) (cf. figure 16). Six femmes sur dix étaient occupées à temps partiel et, pour les hommes, à peine deux sur dix. Toujours en 2016, 86 pour cent des hommes étaient des employés qualifiés (diplômés des secteurs secondaire II ou tertiaire). Le chiffre correspondant pour les femmes était de près de 85 pour cent. Alors que 43 pour cent des hommes étaient au bénéfice d'une formation de degré tertiaire, 35 pour cent des femmes étaient dans cette situation, cette tendance suivant une ligne fortement ascendante: la part des femmes titulaires d'un diplôme de degré tertiaire a progressé entre 2006 et 2016 de 13,6 points, soit presque deux fois plus que celle des hommes, qui s'est inscrite en hausse de 7,4 points.

87 pour cent des femmes qui travaillaient à temps partiel et même 90 pour cent des hommes dans le même cas ont suivi un cursus du niveau secondaire II ou tertiaire.

En 2016, environ 87 pour cent des femmes qui travaillaient à temps partiel et même 90 pour cent des hommes dans le même cas avaient suivi un cursus du niveau secondaire II ou tertiaire. De même, chez les hommes occupés à plein temps, la part de ceux qui avaient suivi une telle formation, avec 86 pour cent, était supérieure à celle des femmes (82 pour cent).

Figure 16

NIVEAU DE FORMATION DES FEMMES ET DES HOMMES À TEMPS PARTIEL ET À PLEIN TEMPS EN 2016



Source: OFS

CONCLUSIONS

La Suisse réussit à intégrer son potentiel de main-d'œuvre à un niveau de plus en plus élevé sur le marché du travail.

La présente analyse de l'activité professionnelle en Suisse comprend une dimension internationale aussi bien que nationale, afin de montrer que la Suisse réussit à intégrer son potentiel de main-d'œuvre à un niveau de plus en plus élevé sur le marché du travail. Le taux d'emploi du pays, de 79,6 pour cent en 2016, se situe en comparaison internationale en deuxième position derrière l'Islande. Il dépasse celui des pays voisins, notamment de l'Italie de 23 points et aussi celui de l'Allemagne d'un chiffre encore non négligeable de 6,2 points. Ce bon résultat est dû aux nombreuses institutions solidement établies sur le marché suisse du travail, telles que les centres régionaux de placement ou l'assurance-chômage, qui intègrent rapidement et efficacement les chômeurs dans le monde du travail. En outre, le taux d'emploi s'est hissé ces dernières années à un niveau encore plus élevé.

Activité professionnelle selon le sexe et l'âge

Il ressort de l'examen spécifique aux sexes que les différences entre les taux d'emploi élevés des hommes et ceux des femmes sont relativement hautes. Tous les pays voisins de la Suisse à l'exception de l'Italie présentent à cet égard des différences plus faibles. Il est cependant réjouissant de voir que le taux d'emploi des femmes a progressé dans le pays ces dernières années, diminuant ainsi l'écart qui les sépare des hommes. En outre, on peut estimer que cette évolution va se poursuivre, vu que dans le secteur tertiaire en expansion, les femmes occupent une majorité de postes.

Un autre élément frappant est l'intégration de plus en plus poussée des seniors sur le marché du travail. De 2006 à 2016, le taux d'actifs occupés chez les 55 à 64 ans a augmenté de 6 points, une progression qui n'est aussi marquée dans aucune autre classe d'âge. L'évolution démographique contribue à une meilleure utilisation du potentiel de main-d'œuvre offert par les seniors. Car plus le temps passe, moins les entreprises peuvent se passer de ce personnel en majorité bien formé et expérimenté.

Quant au taux d'actifs occupés parmi les jeunes, il a reculé en revanche de 0,8 point entre 2011 et 2016. Cette évolution est quelque peu inquiétante, même si, en comparaison internationale, le taux des jeunes compte parmi les plus élevés. Cette baisse du taux d'emploi montre que les mesures d'intégration des jeunes sur le marché de

l'emploi se justifient toujours, car leur entrée précoce sur le marché du travail revêt une importance décisive pour leur future vie active, comme pour la prévention du chômage (cf. [«En point de mire» «Investir dans la formation des jeunes diminue le risque de dépendance à l'aide sociale»](#)).

Activité professionnelle selon le taux de travail

La population active sur le marché suisse du travail est de plus en plus souvent occupée à temps partiel. Certes, une majorité d'actifs ont encore un emploi à plein temps, mais les personnes occupées à temps partiel sont en train de les rattraper progressivement. Ainsi en 2016, selon l'OCDE, la Suisse se situait juste après les Pays-Bas dans la liste des champions du temps partiel, avec près de 30 d'actifs occupés à temps partiel. L'Office fédéral de la statistique signale même une proportion de travailleurs à temps partiel de plus de 30 pour cent et une progression de 4,3 points entre 2006 et 2016. Il est frappant de constater qu'une majorité de femmes réduisent leur temps de travail. Le planning familial joue à cet égard un rôle important, puisque la prise en charge des enfants est souvent pour les mères une raison de réduire leur activité professionnelle.

Il ne faut pas entraver les femmes de plus en plus souvent très bien formées dans leur désir de participer davantage au monde professionnel par une offre insuffisante, ou trop coûteuse, de structures d'accueil pour enfants.

Le fait que les mères puissent se maintenir dans le monde du travail grâce à des postes à temps partiel est tout à fait positif. Du point de vue de l'économie, il existe encore, précisément chez ces femmes, un grand potentiel permettant de faire bénéficier le marché du travail de leurs précieuses qualifications professionnelles. Car il ne faut pas accepter que des femmes aujourd'hui, de plus en plus souvent très bien formées, soient entravées dans leur désir de participer davantage au monde professionnel par une offre insuffisante, ou trop coûteuse, de structures d'accueil pour enfants.

Il appartient donc aux milieux politiques et économiques d'améliorer et de développer les structures permettant de mieux concilier vie de famille et vie professionnelle. Alors que le taux de travail à temps partiel des mères ayant des enfants jusqu'à six ans a reculé ces dernières années et que le travail à plein temps s'est développé parallèlement, les pères ayant des enfants du même âge ont été de plus en plus nombreux à passer au temps partiel. Une telle constellation amène à penser que ce n'est pas seulement le manque d'offres d'encadrement externe qui a été déterminant dans le recul des taux d'emploi à temps partiel des mères, mais aussi une répartition plus équilibrée du travail des pères et des mères dans les familles. Les hommes ont aujourd'hui la possibilité de soutenir leurs épouses davantage que par le passé dans la prise en charge des enfants au cours des années qui suivent la naissance. Chez les parents ayant des enfants âgés de 7 à 14 ans, le travail à temps partiel des mères reste à peu près constant, tandis que celui des pères augmente. Les raisons qui expliquent les temps de travail partiels des parents à cet âge tiennent souvent à l'insuffisance d'écoles de jour ou de structures de jour. Dans de nombreuses villes et communes, l'offre dans ce domaine est encore balbutiante. Elle diffère beaucoup d'un canton à l'autre, puisqu'elle relève de la responsabilité des cantons. Des efforts sont en cours aussi du côté des employeurs pour étendre et asseoir les essais-pilotes menés avec succès. Les milieux économiques et politiques s'accordent à reconnaître qu'une mise en valeur plus efficace du potentiel de main-d'œuvre disponible tant chez les mères que chez les pères passe nécessairement par un renforcement des mesures permettant de mieux concilier vie de famille et vie professionnelle.

Activité professionnelle selon la situation familiale

Pour ce qui est de la situation familiale, il est intéressant de noter que les personnes sans enfants de moins de 15 ans présentent un taux d'emploi moins élevé que celles qui ont des enfants du même âge. De même, les hommes qui ont des enfants de moins de 15 ans sont moins souvent occupés à temps partiel que leurs collègues qui n'ont plus d'enfants de moins de 15 ans. Par ailleurs, le taux de travail à temps partiel a augmenté de 3,3 points entre 2006 et 2016 chez les travailleurs qui n'ont pas d'enfants à charge. Indépendamment de leur situation familiale, les femmes sont plus souvent occupées à temps partiel que les hommes. Ces constats montrent aussi que d'autres raisons que les obligations familiales expliquent le choix du temps partiel qui permet aux personnes de dégager davantage de temps pour leurs affaires privées. L'intérêt plus soutenu que manifestent les femmes pour le temps partiel peut aussi s'expliquer

par le fait qu'après la période intensément consacrée à l'éducation des enfants, elles ne reviennent pas sur le marché de l'emploi avec une charge à plein temps et continuant, à côté de leur travail, à assumer plus de tâches ménagères que les hommes.

Ce sont souvent des raisons financières qui expliquent que ce n'est pas le volume de travail personnel qui entre en ligne de compte dans les calculs, mais plutôt la charge de travail globale du ménage. Il est tout à fait imaginable que l'homme ne réduise pas ou du moins pas tout de suite sa charge de travail, alors que la femme allège fortement son taux d'occupation. Dans les familles avec enfants de moins de 15 ans, la mère est déjà la plupart du temps occupée à temps partiel. Cela peut expliquer que les pères réduisent moins leur activité que les hommes sans enfants de moins de 15 ans.

Les mères ayant des enfants jusqu'à six ans présentent un taux d'emploi plus faible que celles dont les enfants ont entre 7 et 14 ans. Cette situation tient sans doute principalement à la différence d'intensité de prise en charge des enfants. Une activité lucrative est tendanciellement plus difficile à concilier avec la garde de jeunes enfants.

Activité professionnelle en équivalents plein temps

C'est l'examen des taux d'emploi exprimés en équivalents plein temps qui fournit les indications les plus précises sur le degré de mise en valeur du potentiel de main-d'œuvre autochtone. Car ce taux est corrigé des temps partiels. Chez les actifs de 15 à 64 ans, le taux des équivalents plein temps a légèrement progressé, soit de 1,2 point, entre 2006 et 2016. Cet accroissement s'explique principalement par la hausse du taux enregistré chez les femmes. Sur cette période, les femmes ont ainsi accru leur participation au marché alors que les hommes ont réduit la leur. Le taux élevé d'emplois à temps partiel chez les femmes en comparaison internationale apparaît évident lorsqu'au lieu de se fonder sur le taux d'actifs occupés, on prend en compte le taux d'équivalents plein temps: extrapolés aux volumes de travail à plein temps, les chiffres de la Suisse sont beaucoup moins élevés en comparaison internationale en ce qui concerne l'activité professionnelle des femmes – tout comme celle des hommes d'ailleurs.

Le constat que le potentiel de personnel qualifié a été de moins en moins bien mis en valeur entre 2006 et 2016, en ce qui concerne les détenteurs de diplômes de degré secondaire II aussi bien que de titres de niveau tertiaire, soulève des questions. Il invite à conclure que les efforts menés par les milieux politiques et économiques dans le cadre de l'initiative visant à mieux exploiter le potentiel indigène débouche sur un transfert dicté non seulement par davantage de temps partiel favorable au travail de l'ensemble de la famille, mais aussi par le besoin de plus en plus marqué de loisirs manifesté par la population active. En outre, les actifs au bénéfice d'un titre de niveau tertiaire réduisent plus fortement leur charge de travail que les détenteurs d'un diplôme de degré secondaire II. Il y a là l'indication qu'une réduction de la charge de travail est aussi liée aux possibilités financières. En raison de leur pouvoir d'achat élevé, les travailleurs ont la plupart du temps en Suisse une situation comparative-ment plus confortable que les Européens en général. L'argument financier se trouve en outre confirmé par le fait que le taux d'actifs exprimé en équivalents plein temps des personnes généralement moins bien rémunérées possédant un diplôme de degré secondaire I a augmenté dans la même période. Une autre explication plausible pourrait être que par rapport aux personnes moins qualifiées, celles qui sont détentrices de diplômes de degré secondaire II et de titres de niveau tertiaire exercent souvent leur activité dans des branches et des entreprises où le travail à temps partiel est plus répandu. Toutefois, conclure du recul du taux d'emploi exprimé en équivalents plein temps chez les personnes possédant des titres de degré secondaire II et tertiaire que les mesures destinées à exploiter le potentiel de main-d'œuvre indigène seraient sans effet est un peu court. On est fondé à penser, au contraire, que sans ces mesures on assisterait à une diminution encore plus forte du taux d'emploi exprimé en équivalents plein temps pour le personnel spécialisé.

Le constat selon lequel, en 2016, le taux d'emploi en équivalents plein temps des étrangers a été supérieur de 7,1 points à celui des Suisses, est intéressant. Si le taux n'est pas extrapolé aux emplois à plein temps, il en va différemment: les actifs suisses

L'économie, aussi en raison de l'évolution démographique, a déjà besoin aujourd'hui des travailleurs âgés et sera encore plus dépendante d'eux à l'avenir.

Pour la Suisse, les principaux défis sont toujours liés à l'exploitation du potentiel de travail indigène, surtout des mères.



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND
UNION PATRONALE SUISSE
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI

Avec «En point de mire», l'Union patronale suisse contribue à une meilleure compréhension du marché du travail. Elle y traite de questions actuelles, présente des chiffres et des faits et les regroupe sous une forme succincte.

Cette série de publications paraît à intervalles irréguliers et est également disponible dans [l'appli des employeurs](#) pour les appareils mobiles.

Impressum

Éditeur: Union patronale suisse,
Hegibachstrasse 47, 8032 Zurich
Rédaction: Daniela Baumann
Graphisme: dast visual, Daniel Stähli

enregistraient par rapport aux étrangers un taux d'emploi supérieur de 5,8 points. Cette différence montre que les actifs suisses manifestent un plus grand attrait que les étrangers pour les charges de travail réduites. Là encore, cet état de fait pourrait être lié à la situation le plus souvent plus confortable des Suisses ou traduire des différences culturelles.

L'analyse par classes d'âge confirme aussi, dans l'optique corrigée des temps partiels, que le potentiel des actifs âgés de 55 à 64 ans a été exploité beaucoup plus fortement que la moyenne entre 2006 et 2016 et cela, bien que le taux de temps partiels chez ces personnes ait également augmenté. Cette progression montre que l'économie, notamment aussi en raison de l'évolution démographique, a déjà besoin aujourd'hui des travailleurs âgés et sera encore plus dépendante d'eux à l'avenir. La situation apparaît moins bonne chez les jeunes, dont le taux d'emploi en équivalents plein temps a légèrement reculé sur la même période.

Activité professionnelle selon les secteurs économiques et la formation

En 2016, selon l'OCDE, la population active en Suisse était occupée à raison de 76,7 pour cent dans le secteur des services, dont une majorité de femmes. Depuis 1972, le secteur tertiaire est plus important en Suisse que le secteur secondaire. A l'échelle de l'ensemble des pays de l'OCDE, la Suisse fait partie des dix pays dont le secteur des services est proportionnellement le plus important. En comparaison, l'Allemagne a encore un secteur industriel fort, mais là aussi, les emplois sont surtout localisés dans le secteur des services.

La qualité de la formation des femmes ressort du chiffre suivant: 85 pour cent d'entre elles sont au bénéfice de formations de spécialistes. L'écart avec les hommes dont le taux correspondant est de 86 pour cent est donc négligeable. Par ailleurs, le pourcentage de femmes au bénéfice d'un titre de degré tertiaire a progressé entre 2006 et 2016 de 13,6 points.

L'analyse de l'activité professionnelle sur le marché suisse de l'emploi présentée dans ce numéro d'«En point de mire» est encourageante: elle montre que la Suisse, en comparaison internationale, a fourni un excellent travail ces dernières années sur le plan de l'intégration de la main-d'œuvre sur le marché du travail. Mais elle révèle aussi un potentiel d'amélioration. Pour la Suisse, les principaux défis sont toujours liés à l'exploitation du potentiel de travail indigène, le rôle des mères revêtant à cet égard une importance particulière. Car s'il existe en comparaison internationale un déséquilibre négatif, c'est bien celui des importantes disparités entre les taux de travail des hommes et celles des femmes. Les aspirations à une meilleure compatibilité famille - travail doivent être mieux satisfaites. Car avec l'augmentation croissante du niveau de qualification des femmes, il devient de plus en plus difficile, d'un point de vue économique, d'admettre qu'on puisse négliger leur potentiel. Il existe aussi un potentiel de ressources chez les seniors, qui possèdent pour la plupart des formations supérieures à la moyenne. C'est aussi de plus en plus le cas des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire, dont l'intégration sur le marché du travail est indispensable non seulement d'un point de vue économique, mais aussi pour des raisons d'intégration et de politique financière.

Simon Wey

Spécialiste Économie du marché du travail
wey@arbeitgeber.ch